

# *Les échos de Berteaucourt les Dames*



Automne 2020

# SOMMAIRE

2

|     |   |         |
|-----|---|---------|
| 1.  | Quelques mots...                          | page 3  |
| 2.  | Les élections municipales                 | page 4  |
| 3.  | La nouvelle équipe municipale             | page 5  |
| 4.  | Les élus de la Communauté de Communes     | page 6  |
| 5.  | Nettoyage de la Commune                   | page 7  |
| 6.  | Le coronavirus dans notre commune         | page 8  |
| 7.  | Le bien-vivre ensemble dans notre commune | page 9  |
| 8.  | Circulation et stationnement              | page 11 |
| 9.  | Nettoyage et fleurissement                | page 12 |
| 10. | La vie du village                         | page 13 |
| 11. | Le centre de loisirs                      | page 17 |
| 12. | Infos pratiques                           | page 18 |
| 13. | Les associations du village               | page 19 |
| 14. | Calendrier des prochaines manifestations  | page 20 |
| 15. | Etat civil                                | page 21 |
| 16. | Journées européennes du patrimoine        | page 22 |

Directeur de publication: Dominique MOREL  
commission Communication: Delphine BRIAU – Florence FOURNIER  
– Laurence LHORLOGE – Mandy GHIER – Martine LEDOUX – Magalie  
BIGOT  
imprimé par nos soins

# Quelques mots...

3

Le dimanche 15 mars, dans un contexte sanitaire hors norme, une nouvelle équipe municipale est sortie des urnes.

Mon équipe et moi-même vous remercions de votre confiance pour ce mandat.

C'est un challenge pour notre équipe et pour vous aussi... Tant de choses à faire dans notre village, en premier lieu la propreté: caniveau, trottoir, entretien du cimetière, entretien des massifs et des haies. Une commune en friche, sans âme, après une mise en place du nouveau conseil municipal décalée au 23 mai, soit 2 mois après notre victoire.

Nous avons commencé à changer l'image du village, vous le constatez par vous-même, tout cela grâce au travail sans relâche des employés communaux, avec qui nous travaillons main dans la main. Sans eux, rien ne serait possible. Pour les aider dans leur travail, l'achat de matériel, notamment d'un camion benne, était nécessaire, les deux tracteurs dont un en panne, un tracteur-tondeuse qui n'a jamais servi, héritage de l'ancienne municipalité, ne suffisant pas.

C'est une montagne de travaux qu'il va falloir entreprendre pendant notre mandat : électricité, toiture pour la mairie, les écoles... Sans compter la voirie à repenser (ralentisseurs, chicanes...), tout pour casser la vitesse de quelques énergumènes qui prennent la route pour un circuit. Sur ce sujet, nous serons intransigeants. Les contrôles de vitesses vont s'intensifier, la vidéosurveillance verra le jour prochainement, cette dernière servira également à combattre les incivilités (dégradations mais également les dépôts sauvages sacs de bouteilles devant les containers, vidange sur les trottoirs...)

Il est temps que cela cesse. Les employés de la commune ne sont pas des larbins. Le temps passé chaque semaine pour les incivilités d'une poignée d'individus de la commune est inacceptable. C'est un bras de fer que nous mènerons pour le bien de la population. Les nuisances sonores le soir et le week-end seront également combattues. Tout cela pour la tranquillité et le respect de la population.

Nous avons également dû prendre en charge un dossier épineux, qui a déjà beaucoup coûté à la commune, faute d'avoir été précédemment pris en charge avec sérieux et rigueur : celui de la maison Boulongne, menacée d'effondrement suite aux travaux de démolition engagés pour la maison mitoyenne, démolition pour laquelle la commune a été mise en demeure par la Préfecture, la famille BOULONGNE ayant du saisir cette dernière faute de parvenir à obtenir un rendez-vous avec la municipalité.

Des procédures hasardeuses ont été mises en œuvre par un avocat coûteux recruté par la municipalité en place à l'époque pour au final aucun résultat probant à ce jour, malgré une facture arrêtée au 15 mars 2020 à plus de 100000 euros !

Un nouvel avocat est désormais en charge de l'affaire, en espérant trouver rapidement maintenant une solution, sans que cela n'occasionne trop de frais supplémentaires... Et permette à la famille BOULONGNE et à la commune de retrouver enfin de la sérénité.

Dominique MOREL  
Maire de Berteaucourt les Dames



# Les élections municipales

Le 15 mars 2020, le premier tour des élections municipales a eu lieu en France.

Deux listes se présentaient dans notre commune:

- S'unir pour agir, emmenée par la Maire sortant Astrid COCQUEMPOT BONEFAES
- Ensemble pour le changement, emmenée par Dominique MOREL

À l'issue du premier tour, organisé dans le respect des consignes sanitaires liées au Coronavirus, la liste Ensemble pour le changement a remporté 61,75% des suffrages. Il n'y aura pas de second tour dans notre commune.

## Quelques chiffres:

- 1161 habitants
- 833 inscrits sur les listes électorales
- 400 votants
- Taux de participation: 50,3%
- Votes nuls: 2,63%
- Votes blancs: 1,91%
  
- Ensemble pour le changement: 61,75% (247 voix)
- S'unir pour agir: 38,25% (153 voix)

## **Les élus de votre commune:**

- Dominique MOREL
- Florence FOURNIER
- Patrick GACQUER
- Delphine BRIAU
- Pasilino SALUA
- Magalie BIGOT
- Sébastien ROUSSEL
- Laurence LHORLOGE
- Mathieu MOREL
- Martine LEDOUX
- Hubert DEFER
- Mandy GHIER
- Astrid COCQUEMPOT BONEFAES
- José-Maurice DA COSTA RODRIGUES
- Hélène FAUCONNIER



# La nouvelle équipe municipale

5

Le 23 avril 2020 s'est déroulée à huis clos dans la salle polyvalente du village la séance de passation à la nouvelle équipe municipale, en l'absence très remarquable de la Maire sortante, et en présence de la presse locale.

L'élection du Maire et des adjoints s'est déroulée conformément aux règles en vigueur, et à l'issue du vote ont été élus :

- Dominique MOREL, Maire de la commune
- Florence FOURNIER, 1<sup>er</sup> adjoint
- Patrick GACQUER, 2<sup>nd</sup> adjoint
- Delphine BRIAU, 3<sup>ème</sup> adjoint
- Pasilino SALUA, 4<sup>ème</sup> adjoint.



La nouvelle équipe municipale :



Mesdames COCQUEMPOT-BONEFAES et FAUCONNIER ayant démissionné, Monsieur Didier DUPONTREUE et Mr Patrice LENEUTRE ont rejoint l'équipe.

# Les élus de la communauté de communes

6

Une fois les nouveaux conseils municipaux installés, les élections pour le conseil communautaire ont pu être organisées:

➤ **Président** : M. René LOGNON

➤ **Vice Présidents** :

- **1er Vice-Président**: Mr Philippe FRANCOIS, Finances - Fonctionnement
- **2ème Vice-Président**: Mr Eric OLIVIER, Logement et cadre de vie
- **3ème Vice-Président**: Mme Catherine BENEDINI - Education - jeunesse et sports - personnes âgées
- **4ème Vice-Président**: Mr Stéphane DUCROTOY - Petite enfance
- **5ème Vice-Président**: Mr Jean-Philippe DELFOSSE - Energies renouvelables - constructions et services publics - aire d'accueil des gens du voyage
- **6ème Vice-Président**: Mr Anthony DELVILLE - Environnement GEMAPI
- **7ème Vice-Président**: Mr Michel HENRY - Aménagement du territoire - Urbanisme
- **8ème Vice-Président**: Mme Annick LEMAIRE - Développement économique - Tourisme
- **9ème Vice-Président**: Mr Jean-Luc WALIGORA - Culture - Patrimoine - Archives
- **10ème Vice-Président**: Mr Nicolas MARECHAL - Assainissement non collectif
- **11ème Vice-Président** : Mr Patrick GAILLARD - Etudes - Stratégies - Représentations extérieures

Les élus de Berteaucourt les Dames participent notamment aux Commissions suivantes:

- Petite enfance
- Energies renouvelables/Constructions et services publics/Aires d'accueil des gens du voyage
- Environnement/GEMAPI
- Développement économique/Tourisme
- Culture/Patrimoine/Archives
- Assainissement

Plus d'informations sur <http://www.nievresomme.fr/>

Hauts-de-France

PROPRES

#hdfpropres

Ensemble,  
nettoyons notre région !

# Nettoyage de la Commune

Juste avant le confinement, le 8 mars, et répondant à l'appel de Dominique MOREL, quelques habitants volontaires du village ont participé à l'Opération Hauts de France propres, qui consistait à entreprendre le ramassage des déchets dans la commune et ses alentours.

La météo capricieuse n'a pas découragé les participants, qui ont réalisé une « belle » récolte, notamment dans le marais, malheureusement considéré par beaucoup comme une décharge...





# Le coronavirus dans notre commune

## ► Distributions de masques:

distributions de masques en tissu lavables 10 fois ont été prises en charge par les équipes municipales en place:

- ✓ la première émanant de la Communauté de Communes courant mars
- ✓ La seconde émanant du Conseil Régional des Hauts de France et du Conseil Départemental de la Somme

## ► Fermeture de l'école:

L'école a été fermée dès le vendredi suivant l'annonce du confinement par le gouvernement. Les enseignants ont alors mis en place « l'école à la maison » en s'appuyant notamment sur les outils à disposition dans l'ENT. Le souci principal a été de veiller à ce que tous les enfants puissent continuer à avoir un contact avec l'école et garder l'habitude de travailler régulièrement, même si les conditions idéales de travail n'étaient pas réunies.

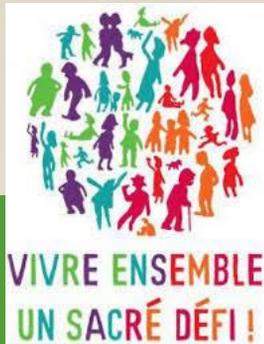
## ► Accompagnement des personnes âgées:

Après le 1<sup>er</sup> tour et la décision de confinement annoncée juste après, l'équipe nouvellement élue a pris l'initiative avant d'être officiellement investie de proposer à l'ensemble des personnes de plus de 60 ans résidant dans la commune la possibilité de contacter Dominique MOREL et Patrick GACQUER pour toutes demandes de courses de première nécessité et de pharmacie. Une opération de porte à porte a été menée afin de donner les coordonnées et les modalités pour bénéficier en cas de besoin de cet accompagnement.

**Le port de masques et de gants de protection s'accompagne d'un désagrément majeur: beaucoup trop de ces éléments de protection sont jetés au sol après leur utilisation au lieu d'être jetés à la poubelle.**

**Pour mémoire, un masque met plus de 400 ans à se dégrader...  
Un arrêté municipal visant à verbaliser les incivilités de ce type a été pris dans la commune.**

**Merci pour le respect de l'environnement et de votre cadre de vie!**



# Le Bien-Vivre ensemble dans la commune

## ► Nos amis les animaux... les chiens

Afin de contribuer à la propreté des rues, notamment des trottoirs et des caniveaux, les déjections des chiens doivent être ramassées et jetées dans les poubelles.

Pour limiter tout risque d'accident, les chiens doivent être tenus en laisse lors des promenades dans les espaces publics.

## ► Et les chats?

La prolifération des chats errants peut être limitée simplement: pensez à faire stériliser vos chats (mâles et femelles), surtout ceux qui se promènent librement dans la commune.

Pour rappel, l'identification (puce ou tatouage) est obligatoire.

## ► Horaires des travaux bruyants

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que les tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques... ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 19h00
- les samedis : de 9h30 à 12h et de 14h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Tous bruits ou nuisances sonores en semaine après 22h00 et le dimanche après-midi sont passibles d'amendes (article R 1334-31)

De même, tous feux autres que les barbecues sont strictement interdits dans les jardins sous peine de sanction.

## ► Le respect du marais et des espaces publics

Les dépôts sauvages d'ordures et de déchets verts dans le marais et les espaces publics sont strictement interdits. Tout contrevenant s'expose à des sanctions.

Rappel des horaires de la déchetterie: Lieu-dit Le marais communal 80610 SAINT-OUEN

**Mardi et mercredi** : 9h – 12h et 14h – 18h

**Jeudi** : 14h – 18h

**Vendredi** : 9h – 12h et 14h – 19h

Samedi : 10h – 18h

### ► Entretien et poubelles

Il est important que chacun entretienne ses arbres et espaces verts, notamment pour éviter que ça n'empiète sur l'espace public.

De même, les poubelles n'ont pas vocation à rester sur les trottoirs. Elles doivent impérativement être rentrées après le passage du ramassage, pour ne pas encombrer des trottoirs déjà étroits.

### ► Conteneurs à verre et cartons

Malgré des ramassages fréquents, il arrive régulièrement que les conteneurs soient trop remplis et ne permettent pas de déposer encore de nouveaux déchets triés. Dans ce cas, merci de signaler le niveau de remplissage à la Mairie et de ne pas déposer quoi que ce soit à côté des conteneurs.





# Circulation et stationnement

11

## ➤ Vitesse et circulation dans le village

Le Code de la Route précise que la limite de vitesse dans toute agglomération est fixée à 50 km/h maximum.

Il ne saurait être toléré, pour des raisons évidentes de sécurité et de tranquillité de tous, que cette limitation ne soit pas respectée et que la traversée du village serve de circuits automobiles pour des conducteurs en quête de sensations. Des radars pédagogiques sont déjà en place, et ponctuellement des contrôles de gendarmerie sont effectués.

| VITESSE  | RETRAIT  | AMENDE FORFAITAIRE | SUSPENSION DU PERMIS |
|--|----------|--------------------|----------------------|
|   | 1 Point  | 68€ / 135€         |                      |
|   | 2 Points | 135€               |                      |
|   | 3 Points | 135€               | Jusqu'à 3 ANS        |
|   | 4 Points | 135€               | Jusqu'à 3 ANS        |
|  | 6 Points | Jusqu'à 1500€      | Jusqu'à 3 ANS        |

Il existe également un certain nombre de panneaux de signalisation dans le village, notamment des sens interdits qu'il convient de respecter. Pour rappel, prendre un sens interdit est une infraction de classe 4, prévoyant une amende de 135 euros, un retrait de 4 points de permis et parfois une suspension de permis...

## ➤ Stationnement dans la rue et sur les parkings

Là encore, le code de la route précise un certain nombre de règles pour le stationnement sur l'espace public.

Il est notamment interdit de stationner devant et sur un passage piéton, sur les trottoirs (sauf emplacement marqué au sol), sur les voies et emplacements réservés (bus, handicapés...), devant les entrées et sorties de véhicules, en double file, au milieu de la chaussée...

Qui plus est, le respect et la courtoisie ne nuisent à personne:

- ne pas utiliser deux places de stationnement pour votre seul véhicule
- les places sur la voie publique appartiennent à tous: la place devant chez vous ne vous est en aucun cas réservée et ne saurait être un argument pour empêcher un voisin ou un visiteur d'y garer son véhicule, sous réserve bien entendu du respect des règles.

Une vigilance particulière dans notre village concernant:

- Le stationnement rue de Béthune qui est STRICTEMENT réservé aux habitants de la rue
- Le stationnement cité Binet qui est INTERDIT (sauf arrêt minute pour décharger des courses par exemple), y compris la raquette au fond de la rue qui doit rester libre d'accès



# Nettoyage et Fleurissement

12

Dès la sortie du confinement, la nouvelle municipalité a commencé à organiser le nettoyage et le fleurissement de la commune, pour redonner de la gaieté à notre village. Du matériel a été acheté, notamment un utilitaire, afin de permettre aux employés communaux de travailler plus efficacement à l'entretien et à l'aménagement.



# La vie du village

13

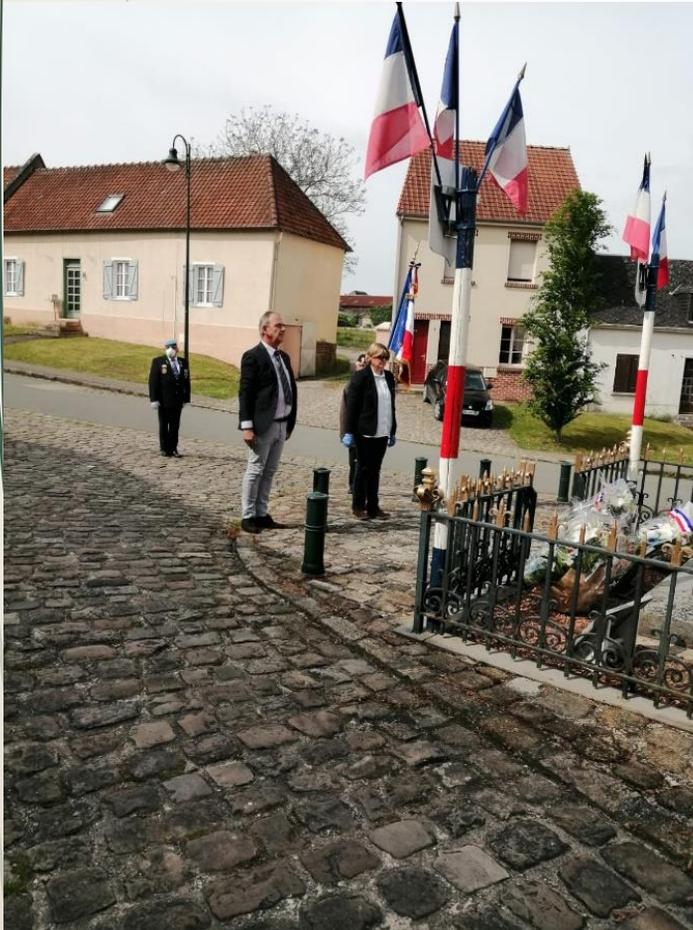
## Les chocolats de Pâques

À défaut de pouvoir organiser la traditionnelle Chasse aux Œufs en raison du confinement, une distribution de chocolats de Pâques aux enfants de la Commune a été effectuée par les nouveaux élus avant leur entrée effective en fonction.



### Les fleurs de la Fête des Mères

Les mamans du village n'ont pas été oubliées... La Municipalité a distribué comme chaque année un cadeau à l'occasion de la Fête des Mères: une fleur et son cache pot.



### La cérémonie du 8 mai

En comité restreint, une gerbe a été déposée aux monuments aux morts conjointement par Astrid COCQUEMPOT BONEFAES, maire sortante, et Dominique MOREL, nouveau maire, à l'occasion des cérémonies du 8 mai.

## ► La fête du village

La fête du village a pu être organisée malgré le contexte sanitaire et les forains ont investi une partie du stade Harondel, pour la plus grande joie des petits (et des grands). Manège pour enfant, trampolines géants, auto-tamponneuses, pêche aux canards sont restés une semaine afin de permettre à tous d'en profiter. Le dimanche, le Food truck Family Cooking et la buvette organisée par l'APEB ont permis à tous de déjeuner sur place et de passer un moment convivial, malgré une météo peu favorable.



► Le 14 juillet

Pas de feu d'artifices cette année, mais la retraite aux flambeaux, accompagnée en musique par la Fanfare de Berteaucourt les Dames a bien eu lieu le 13 juillet à partir de 21h. Le lendemain, réveil en fanfare à 6h pour le Maire, et dépôt de gerbe au Monument aux Morts.





# Le centre de loisirs

17

→ 24 enfants ont pu profiter d'activités proposées par les animateurs de l'UFCV, dans un contexte sanitaire particulier du 6 au 24 juillet.



← Une journée à la mer



← Une sortie en vélo dans le village



Un peu de jardinage →

Et même les jeux olympiques!! →



# Infos pratiques

18

## ► COORDONNEES DE LA MAIRIE

90 rue Eugène Letocart  
80850 Bertheaucourt les Dames

Tel : 03 22 52 90 17

## ► HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi – Mardi : 8h00 12h00 / 13h30 19h00

Mercredi : 8h00 12h00 / 13h30 17h30

Jeudi : 8h00 12h00 / 13h30 19h00

Vendredi : 8h00 12h00 / 14h00 18h00

## ► Carte Nationale d'Identité

La commune n'est plus habilitée à faire les pièces d'identité. Vous devez remplir une pré-demande en ligne (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R45668>)

Suite à votre pré-demande un numéro vous sera attribué afin de déposer votre dossier en Mairie de Flixecourt pour procéder à la prise d'empreintes digitales, Sur RDV tous les après-midi de 14h à 17h30.

### **Pièces à fournir pour une demande de carte d'identité:**

- L'imprimé **à compléter au stylo noir** : bien noter la date et le lieu de naissance des parents,
- 2 photos d'identité identiques, sans lunettes
- 1 justificatif de domicile (ex: quittance d'EDF, facture de téléphone de moins de 3 mois ou taxe foncière au nom du demandeur pour les personnes majeures)
- Pour les personnes hébergées:
  - ⇒ une attestation d'hébergement
  - ⇒ un justificatif de domicile de la personne qui héberge
  - ⇒ la copie de la pièce d'identité de l'hébergeant
- Une copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois à demander au lieu de naissance
- L'ancienne carte
- En cas de perte ou de vol, un timbre fiscal de 25€ accompagné de :
  - ⇒ déclaration de perte (imprimé en Mairie)
  - ⇒ déclaration de vol (imprimé en gendarmerie)
- Pour les mineurs, la copie de la pièce d'identité du parent qui complète l'autorisation parentale

**La pièce d'identité est valable 15 ans pour les personnes majeures et 10 ans pour les personnes mineures.**



# Les Associations du village

19

De nombreuses associations sont présentes dans la commune:

- ❖ ACPG/CATM
- ❖ Amicale des anciens élèves
- ❖ APEB
- ❖ Arc en ciel
- ❖ ASPAC
- ❖ Club du 3ième âge
- ❖ Country
- ❖ ESH
- ❖ Fanfare
- ❖ FNAME OPEX Somme
- ❖ Judo
- ❖ Mémoires de Berteaucourt
- ❖ Société de chasse communale
- ❖ Souvenir Français
- ❖ Waty Byke

Cette liste est peut être même incomplète...

Aussi, nous invitons toute association qui ne serait pas répertoriée ici à se manifester.

Chaque association est également invitée à transmettre en mairie les informations la concernant pour mise à jour: composition du bureau, activité et objectifs de l'association, coordonnées des contacts, photos éventuellement...

Toutes les associations qui souhaitent publier un article (ponctuellement ou régulièrement) dans le journal communal et/ou le site de la commune peuvent se faire connaître!

**Contact:** [mairie.berteaucourt-les-dames@laposte.net](mailto:mairie.berteaucourt-les-dames@laposte.net), en précisant en objet Journal communal



# Calendrier

20

**Ces dates sont indiquées sous réserve des restrictions qui pourraient être mises en place dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire liée au COVID**

**Pour toute information relative à ces manifestations vous pouvez contacter la mairie au 03,22,52,90,17 ou par mail**

**[mairie.berteaucourt-les-dames@laposte.net](mailto:mairie.berteaucourt-les-dames@laposte.net),**

**en précisant en objet Manifestations**

► Septembre:

- Mardi 1<sup>er</sup>: rentrée scolaire
- Mercredi 2: anniversaire de la Libération de la Commune
- Samedi 5: Partie de pêche
- Vendredi 11: Assemblée générale APEB (salle du Conseil)
- Samedi 19: assemblée générale société de chasse (salle du Conseil)
- 19 et 20: journées du Patrimoine

► Octobre:

- Samedi 3: loto ESH (salle polyvalente)
- Samedi 10: soirée de rentrée de l'APEB (salle polyvalente)
- Vendredi 30: mise en place du calendrier des fêtes 2021 avec les associations (salle du conseil)

► Novembre:

- Samedi 7: loto ASPAC (salle polyvalente)
- Mercredi 11: cérémonie commémorative
- Samedi 14: soirée ESH (St Léger les Domart)
- Samedi 21: repas Beaujolais société de Chasse (salle polyvalente)

► Décembre:

- Vendredi 4 et samedi 5: Téléthon
- Samedi 5: arbre de Noël ESH (St Léger les Domart)
- Vendredi 18: Marché de Noël des écoles (atelier scolaire)
- Samedi 19: spectacle de Noël de la commune (salle polyvalente)

# Etat Civil

21



Julia DAUSSY née le 1er février  
2020

Enzo DUFETELLE né le 3 février 2020  
Charlie LEJEUNE née le 4 mars 2020  
Naély MANNIER née le 27 juin 2020



Nicolas ROY et Ophélie DELAUNAY  
le 14 mars 2020  
Bruno DEMONTREUIL et Anne-Marie  
LAURENT  
le 21 août 2020



DECES  
Michel QUILLET le 10 juillet 2020

TRANSCRIPTION DE DECES  
Jean-François BUTIN le 1er février  
2020 à Amiens  
Andréa MORTEL le 11 avril 2020 à  
Doullens

# JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

SERVICE INTERCOMMUNAL  
D'ARCHIVES - PICQUIGNY

## 2020

LES 19 & 20 SEPTEMBRE 2020

### DÉCOUVERTE DES ARCHIVES

### EN QUÊTE D'ARCHIVES !

1944 - La Résistance a besoin de vous !

### RÉALISER MON ARBRE GÉNÉALOGIQUE

Publi-impirm 03 22 51 25 25  
Ne pas jeter sur la voie publique

Service intercommunal d'Archives de la CCNS  
118, rue du marais - 80310 Picquigny  
archives@nievresomme.fr - 06 31 13 45 41



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**Nievre & Somme**  
Un territoire à Découvrir

SEPTEMBRE 2020

## OUVERT À TOUT PUBLIC !

### DÉCOUVERTE DES ARCHIVES

Au travers d'une visite guidée, venez découvrir les documents phares conservés par le Service intercommunal d'Archives et apprenez en davantage sur les missions dévolues aux archivistes !

ENTRÉE LIBRE. SAMEDI ET DIMANCHE 14H ET 17H30

### EN QUÊTE D'ARCHIVES !

1944 - La Résistance a besoin de vous !

En famille ou entre amis, saurez-vous résoudre les énigmes et collecter les informations pour les résistants avant les autres équipes ?

RÉSERVATION OBLIGATOIRE  
SAMEDI ET DIMANCHE À 15H

équipe de trois ou quatre personnes - places limitées.

### RÉALISER MON ARBRE GÉNÉALOGIQUE

Vous souhaitez réaliser votre généalogie ?

Cet atelier de découverte de l'état civil va vous permettre de découvrir les bases essentielles pour y parvenir !

ENTRÉE LIBRE. SAMEDI & DIMANCHE À 16H30

Gautier Gente  
Service intercommunal  
d'Archives de la CCNS  
118, rue du marais  
80310 Picquigny  
archives@nievresomme.fr  
06 31 13 45 41



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**Nievre & Somme**  
Un territoire à Découvrir

Des suggestions?  
Des sujets à aborder?  
Des remarques?

N'hésitez pas à nous envoyer un mail:

**[mairie.berteaucourt-les-  
dames@laposte.net](mailto:mairie.berteaucourt-les-dames@laposte.net)**

Ou à laisser un message en mairie, en laissant vos coordonnées pour pouvoir être recontacté

**RETROUVEZ TOUTES LES  
INFORMATIONS ET  
ACTUALITES DE VOTRE  
COMMUNE SUR LE SITE  
INTERNET:**

**[www.bertheaucourtlesdames.fr](http://www.bertheaucourtlesdames.fr)**